

Parc Municipal de Lodève - Verbatim de l'atelier collaboratif du 15 Octobre 2022

Ce document est la transcription des travaux du deuxième atelier collaboratif qui portait sur **le système vivant : les arbres, le sol, l'eau**

Le patrimoine arboré :

Observations sur l'état des arbres existants :

- Avis partagé sur l'héritage d'un patrimoine arboré remarquable mais très dégradé dont le pronostic de survie est incertain pour 40 à 50% des sujets, d'où l'importance d'engager sans tarder un travail de soin et de régénération
- Constat d'un état très dégradé des arbres lié à plusieurs facteurs : le piétinement intense et la compaction du sol, le manque d'infiltration de l'eau de surface, le manque de sol vivant, les dégradations diverses liées aux usages et à la fréquentation (tailles drastiques, blessures sur les troncs, les branches et les racines, clous, corset, éclairages, arbres utilisés comme poteaux). Des racines à nu, exposées à toutes les dégradations
- Les arbres végètent, les descentes de cime sont un signe de début de sénescence
- Les marronniers sont les premiers à souffrir du changement climatique car ils ont besoin d'un sol profond et de beaucoup d'eau. A leur propos, évocation est faite de la récolte des marrons pour nourrir les moutons (« les enfants les ramassaient et en échange ils avaient de quoi s'acheter un carambar ») et pour produire du tanin pour traiter les peaux
- Constat d'une très pauvre diversité : seules 5 essences sont présentes (platane, marronnier, sophora du Japon et tilleul - un seul tilleul, un seul micocoulier récemment planté) où dominent platanes et marronniers. Est exprimée la nécessité d'une ambition en termes de diversification de la palette végétale et de biodiversité
- Pas d'arbres d'essences locales, tilleuls, chênes, micocouliers, arbres indigènes
- Des arbres remarquables identifiés : le tilleul à petites feuilles (relique du bosquet historique au nord du parc), les 2 platanes anciens face à la caserne, l'allée face à la mairie (2 grands platanes, 2 marronniers encadrant le mémorial), un vieux sophora au sud du monument
- En pensant au choix des essences, ne pas oublier les arbres d'ombrage

Propositions :

- Apporter un soin individuel à engager pour chaque arbre (« évaluer la santé de chaque arbre »)
- Engager un travail de diagnostic fin, plutôt qu'un diagnostic phytosanitaire classique qui déterminerait les sujets à remplacer. Déterminer les arbres d'avenir et les arbres déperissant avec des options de sauvetage ou de régénération. A l'exception de quelques vieux sujets, les marronniers qui montrent tous des signes de sénescence et de dessèchement ne sont pas des arbres d'avenir
- Préserver les arbres remarquables
- Initier une politique de l'arbre (inventaire des arbres du Lodévois Larzac et inscription au PLUI, action Paysarbre et Manufacture des Pays 2020). Commencer par une action symbolique en enregistrant le gingko biloba du jardin de la mairie comme arbre remarquable et poursuivre par la charte des arbres de la ville.
- Mettre en œuvre une stratégie de régénération progressive, singulière et expérimentale évitant un trop fort taux de renouvellement (inspiré de techniques forestière comme le taillis sous futaie, la futaie irrégulière, le semis, la plantation de jeunes sujets en bosquets...)
- Mener auprès du public une indispensable action de sensibilisation et de communication pour expliquer la démarche de soins et de régénération en cours et progressive sur le long terme (« un travail avec le temps long »)
- Faire le choix de plantations adaptées au changement climatique et restaurant la biodiversité, et d'une palette la plus diversifiée possible (en référence à l'arboretum et au jardin d'acclimatation de J Vallot à Lodève)
- Concevoir le parc comme un écosystème vivant à part entière, où des espaces sont réservés pour la biodiversité ordinaire, les arbres existants et ceux à venir (fruitiers à coque, strates intermédiaires...)
-

- Dédier un espace à des jardins thématiques, avec introduction du vocabulaire de parc (pelouse, fleurs, potager, fruitiers, arbustes, treilles, recherche esthétique et richesse botanique), « Oser innover, marquer la culture de son temps », « prendre en compte les usages actuels et l’empreinte que nous voulons léguer, transmettre »)
- Conserver les alignements pour la promenade
- Distinguer la part jardin (plus intimiste), et la part active du parc
- Englober le parking comme espace faisant partie du parc (l’ombrage et la promenade permettant de gérer la limite et le sentiment de protection qui font actuellement défaut)

Le sol :

Observations sur l’état des sols existants :

- L’observation d’un profil de sol, à partir d’un premier sondage réalisé sur environ 1m de profondeur, révèle une couche de 50 cm d’un mélange caillouteux et argileux sur une couche de remblai de gros galets (probablement remblais de chantiers, la construction de la caserne peut-être ?).
- La couche de terre superficielles a disparu avec les eaux de ruissellements qui ne s’infiltrent plus
- Les sols compactés des espaces moins fréquentés retrouvent la végétation pionnière qui tente de s’installer depuis l’arrêt des désherbages chimiques

Propositions :

- Laisser des espaces aux arbres hors piétinements pour retrouver la vie biologique du sol : à titre d’exemple, protéger des bandes de 5 mètres là où il y a des alignements d’arbres.
- Délimiter les zones « protégées » par des barrières (ganivelles) et couvrir les sols d’un tapis de feuilles qui permettra à la vie biologique de renaître
- Accompagner les chemin(ement)s d’usages par des « passages » en bois évitant les piétinements sur les sols protégés en cours de régénération
- Accepter de partager l’espace avec le vivant, une exigence
- Définir avec soin et limiter les espaces où seront effectuées les fouilles archéologiques préventives prévues, prévenir les risques sanitaires pour les arbres (« nettoyage » des engins)

L’eau :

Observations sur l’état existant :

- Eaux pluviales : les chemins de l’eau
- Eau brute : il y a un réseau d’eau brute disponible, deux bornes/fontaines avec eau potable et des vannes. Du fait du sol karstique singulier de Lodève, l’eau brute y est abondante (10m³/heure à l’étiage des sources), ce qui est une opportunité assez rare sous notre climat
- Eau captée : l’introduction de jardins nécessite des réserves d’eau (citerne enterrées, réservoir) pour l’irrigation
- Eau vive : la mettre en scène
- Il n’y a si longtemps les arbres et les espaces plantés étaient irrigués. Le réseau au pied des arbres a disparu

Propositions :

- Le parc îlot de fraîcheur et refuge estival
- Le parc et le parking attendant ont du fait de leur situation un rôle important dans la gestion des eaux de ruissellement torrentielles
- Affirmer la présence de l’eau sous toutes ses formes
- Retrouver l’aspect originel du bassin, mettre en valeur la fontaine bassin centrale (en référence à l’état initial de fontaine pétifiante ouverte et accessible)
- Retrouver les chemins de l’eau, insister sur la nécessaire présence de l’eau. Ainsi, le plan médiéval que nous avons pu consulter fait état du passage dans le parc du *Ruisseau de Pétout* (orthographe non certaine) détourné et canalisé depuis longtemps derrière la caserne et sous La Distillerie
- Penser la « gestion » de l’eau de pluie : la capter, la guider et la réutiliser quand c’est possible (micro-puits, retenues...). Retrouver la culture de la citerne.

- Ralentir le ruissellement torrentiel pour protéger l'aval par la rétention de l'eau, et favoriser son infiltration dans le sol en le désimperméabilisant là où c'est possible (parking par exemple)

- **Echanges :**

- Beaucoup de connaissances, de témoignages et d'interrogations, une grande question : comment repenser le parc en fonction du vivant et du réchauffement climatique ?
- Identité trop faible du Parc...mais « esthétique » à conserver
- Végétaliser ne se limite pas à mettre des arbres. Il y a beaucoup d'arbres mais le Parc est « perçu comme sec »
- Imaginer une promenade (« caminada ») qui fasse le tour du parc
- Par ses aménagements le Parc doit raconter notre histoire locale, passé textile, agricole...
- Ne pas oublier la nécessaire présence de massifs de fleurs
- Réaménager le Parc pour que nous puissions en profiter pleinement et ne pas faire que le traverser
- Recenser et réhabiliter les nombreuses sources et puits intérieurs aux maisons dont plusieurs participants ont témoigné de l'existence
- Déplacer sur le Parc la statue de La Maternité actuellement sur l'Esplanade
- Plusieurs points évoqués rejoignent les constats et propositions ressortant de l'atelier 1 (voir verbatim de l'atelier Usages) :
 - la place de l'enfant, l'emplacement de l'espace de jeux et sa vétusté
 - la présence d'animaux dans le parc sur le thème du vivant (poules...)
 - l'obligation de garantir que le Parc restera accueillant et praticable pour toutes les catégories d'âge et de penser les usages des aménagements comme polyvalents
 - la facilitation des accès et déplacements aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite... aux poussettes
 - l'aménagement d'un kiosque, de treilles...d'un amphithéâtre
- Un projet du Parc alliant culture, pédagogie, sécurité...

- **Actions prioritaires :**

- La réhabilitation/régénération des sols, un enjeu majeur... Pour que les arbres survivent, et que poussent de nouveaux végétaux il faut décompresser, décompacter, les sols pour que l'eau s'infilte et que s'y recrée la vie biologique
- Conserver les alignements d'arbres existant qui font partie de notre histoire. Aménager à partir de l'existant
- Le Parc, objet de mémoire, doit se transformer progressivement. Même si ce n'est pas spectaculaire, pensons le temps long
- Nécessité d'une communication très pédagogique sur les actions de réhabilitation du parc entreprises qui impliqueront un temps plus ou moins long
- Nécessité de poser des actes et d'engager des actions immédiatement perceptibles à vertu pédagogique :
 - protection et classement du ginkgo biloba du parking de la mairie
 - charte de l'arbre en ville
 - fiches signalétiques (essence, état, avenir) ... à proximité immédiate des arbres et des plantations
- Ne plus utiliser les arbres comme poteaux supports de guirlandes, réseaux, équipements...

Note :

Rappel, prochain atelier « Le Patrimoine » le 29/10/2022 de 12h30 à 17h

Nous remercions l'ensemble des participants et rappelons que vous pouvez nous faire parvenir à l'adresse manufacturedespays@gmail.com tout complément d'information, tout ajout, toute correction... que vous jugerez utiles

Cet atelier a été filmé et enregistré par les étudiants(es) du DNMADE (Diplôme national des Métiers d'Art et du Design) du lycée Jules Vallot. Ce travail pourra être utilisé pour la restitution publique de cette concertation.